

N°1574

du 30
Août
2022



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PRÉVENTION DE LA TORTURE AU TOGO (P.4)
La CNDH sur le chantier du renforcement du cadre réglementaire et législatif

MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU TOGO EN 2020 (P.4)
Le Comité de pilotage parle des insuffisances à nettoyer

RÉCONCILIATION EN MARCHÉ AU TOGO (P.3)
Une centaine d'orphelins, la 1^{ère} vague, reçoit des bourses d'études du HCRRUN

ALLÈGEMENT DES MESURES SANITAIRES (P.4)
Heureux les noctambules...avec "pass vaccinal" !

P.3

PAIX ET SÉCURITÉ AU TICAD 8 À TUNIS

L'approche du Togo en lien avec le développement de l'Afrique présentée par Yawa Tségan



Yawa D. TSEGAN, Présidente du Parlement

"Pour le Togo, les défis économique et social ne peuvent être relevés sur le continent sans la paix et la sécurité", Yawa Tségan

La 8^{ème} conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) a pris fin le weekend dernier dans la capitale de la Tunisie. La transformation de l'Afrique en région de croissance vigoureuse en lien avec la résolution des problèmes sociaux, la promotion d'une société durable et résiliente et le renforcement de la paix et la stabilité en Afrique.

Représentant le Chef l'Etat à cette importante rencontre qui a porté essentiellement sur le renforcement du partenariat entre le Japon et l'Afrique et les nouveaux défis du continent, Yawa Tségan, la Présidente de l'Assemblée nationale a évoqué la situation sécuritaire dans la sous-région ouest-africaine qui est une menace pour le développement économique et social des pays, dont le Togo.

Les discussions sur la thématique "Paix et sécurité" lui ont permis de partager l'approche du Togo pour faire face aux vellétés des terroristes dans le Nord du pays et le courage volontaire du Chef de l'Etat et du Gouvernement pour les combattre...

MALADIES NON TRANSMISSIBLES GRAVES

P.3

La stratégie régionale de lutte adoptée à Lomé

Théâtre

Dzifa Kokuvi Galley : "Hangbe m'a conquis"

Dans une interview accordée à notre confrère en ligne iclome, le poète et dramaturge togolais revient sur les circonstances de la parution de son nouveau titre, Hangbe, une pièce de théâtre publiée par les éditions Unicité (France).

La pièce est sortie de deux résidences d'écriture en France : "La Chartreuse - CNES du 08 avril au 15 mai 2019 - Centre Culturel de Rencontre - Programme Odyssée - ACCR - avec le soutien du ministère de la Culture et La Cité Internationale des Arts de Paris du 4 janvier au 28 mars 2020 grâce au programme Trame de l'Institut Français", renseigne l'auteur. L'artiste plasticien togolais contemporain Kokou Ekouagou est celui qui a réalisé l'illustration en couverture du livre.

Qui est Hangbé

Il s'agit d'une reine du royaume de Daxomé, sœur jumelle du roi Akaba, dont il a pris la succession. A la disparition d'Akaba, "Hangbé se doit de porter la destinée de son peuple et de faire face tout à la fois aux invasions et à l'hostilité d'une société à dominance patriarcale".

Pour le dramaturge, "Hangbé est une femme comme on en trouve peu !" Et ajoute : "Le déclin, le moment de sa vie qui m'a poussé à m'intéresser à son histoire, au point de

vouloir en faire une pièce de théâtre, et au comble, à lui donner toute la scène, dans un monologue, c'est bien sa réaction quand dans un complot ourdi, on (l'assassin n'est jamais très loin) fait assassiner son fils". Grosso modo, l'auteur semble avoir été marqué, conquis par la résilience de cette femme, sa "capacité à se surpasser".

La reine sera sortir son royaume de bien de situations difficiles comme lors des invasions dans la première décennie du 18ème siècle.

"Nous sommes entre 1708 et 1711, Hangbé, avec son armée de femmes, les Amazones, libère le Danxomé des invasions tout en faisant face à une hostilité d'une société à dominance patriarcale. Elle est en pleine puissance mais ne réagit pas quand on fait assassiner son fils ! Il aurait suffi d'un geste pour que ses Mino (les Amazones) réagissent promptement à cet affront ! Mais contre toute entente Hangbé abdique ! C'est cela la profondeur de la force ! Toute autre réaction est faiblesse !"

On n'en sait sur cette femme que sa bravoure. Mais l'auteur ne nous parle guère de la période de la traite négrière qui surtout marqué le puissant royaume de Daxomé.

L'auteur

Ecrivain togolais né à Lomé,



Kokuvi Dzifa Galley a un imaginaire profondément attaché au terroir. Son univers de création au-delà du théâtre s'étend à la poésie, à la nouvelle et au conte.

Il est titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques à l'Université de Lomé. En 2005, il prend part à la Ruhe Sony Labou Tansi au Mali. Suite à cette expérience, une bourse Beaumarchais lui offre une résidence d'écriture à La Comédie de Saint-Étienne et à Paris en 2009.

Dans le cadre du dispositif ODYSSEÉ, il a effectué des résidences au Prieuré de la Charité - Cité du Mot, à la Maison Maria Casarès, à la Saline Royale d'Arc-et-Sénans et à la

Chartreuse - CNES.

Membre d'Escalade des Écritures, un réseau d'auteurs dramatiques du Togo et d'ailleurs, il écrit de nombreux textes pour le théâtre : In-certitudes publié aux Éditions Lansman (2009), Dés-espérances (2013), Peau de braise (2015), Un pas avant... (2018), La Réserve (2018), Otages (2020), publiés aux Éditions Awoudy au Togo, Arènes intérieures (2018) aux Éditions Passage(s).

Il publie également deux recueils de poésies : bris de vie, bris de souffle, aux éditions Ponts de Lianes à Lomé, en 2017 et Vagues à lame, aux éditions Unicités, à Paris, en 2020.

Tourisme

Baisse des activités touristiques avec le terrorisme ?

Le Togo a adopté un plan stratégique du tourisme qui devrait faire du secteur un levier de l'économie. Mais les attentats terroristes s'ils ne sont pas vite maîtrisés risquent de porter un coup dur au secteur et au plan de développement. Le ministre du Tourisme Kossi Lamadokou fait régulièrement la tournée des régions et des préfectures pour connaître de l'état des lieux des sites touristiques. Dans la région des Lacs, à Agbodrafo, donc à proximité de Lomé, on attend vite récupérer la Maison des Esclaves, Wood Home, un patrimoine en état de délabrement.

Les autorités espèrent attirer 500.000 touristes par an d'ici 2027. Le secteur devra ainsi contribuer à 6,2% du PIB. Le gouvernement s'est fait aider par le 'Tony Blair Institute For Global Change' pour élaborer sa stratégie. La structure pilotée par l'ancien Premier ministre britannique travaille avec le Togo sur les politiques de développement.

"Le document fait un état des lieux et trace des perspectives pragmatiques. Il s'impose comme un préalable indispensable à la définition des ambitions, des axes et des actions de relance de l'industrie du tourisme", a indiqué jeudi Eric



Kouévi, directeur national de Tony Blair Institute for global Change. Avec le plan, le pays prévoit, la

construction de 700 nouvelles chambres d'hôtel et la création d'un Musée des Nana Benz.

Wokisme

En Allemagne, un Apache se fait scalper

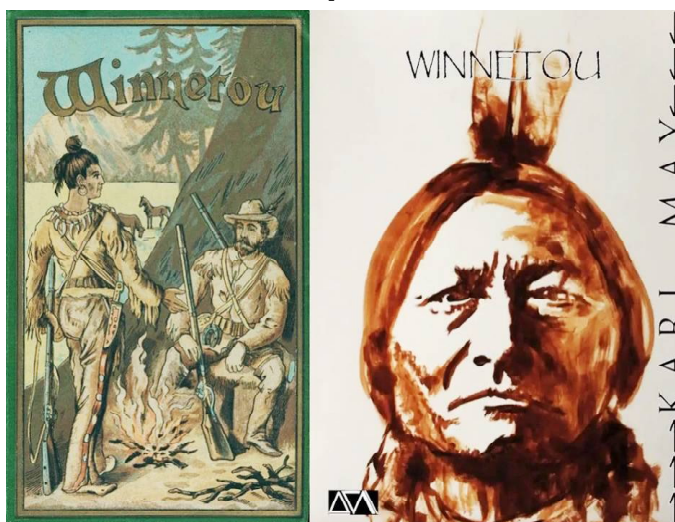
Un classique jeunesse en Allemagne, Winnetou, ne passe plus. Du tout. Cet apache qui donna son nom aux romans écrits par l'Allemand Karl May à partir de 1893, est aujourd'hui jugé raciste par une partie de la population. On reproche aux récits leur vision colonialiste, dans une lecture très contemporaine. L'éditeur Ravensburger a ainsi choisi de retirer de la vente deux rééditions de cette série - entraînant une vive polémique outre-Rhin.

La polémique a débuté le 11 août dernier lors de la sortie dans les salles obscures allemandes, d'une adaptation de Winnetou par le réalisateur, Mike Marzuk, Der junge Häuptling Winnetou (Le jeune chef Winnetou). Surfant sur cette actualité, Ravensburger commercialise alors nouvelle édition des romans,

attendu que certains des tomes étaient épuisés.

La sanction fut immédiate : des "réactions négatives" pleuvent, et la maison allemande se rétracte, expliquant dans un communiqué y avoir découvert "de multiples clichés", lesquels, évidemment, trahissent la véritable histoire de "l'oppression des peuples indigènes". Si le film a enduré les mêmes critiques, et pour cause, son distributeur ne l'a pour autant pas retiré des salles. Or, par son comportement, Ravensburger est désormais taxé de "wokisme" et de soutien à la "cancel culture", notamment par le tabloïd conservateur Bild, qui parle d'"hystérie wokiste".

L'ancien président du parti social-démocrate, Sigmar Gabriel, en a rajouté une couche : "Quand j'étais enfant, j'adorais les livres de Karl



May, surtout les Winnetou. Quand mon héros est mort, j'ai versé des torrents de larmes, mais pas plus que pour Tom Sawyer ou

Huckleberry Finn. Cela n'a pas fait de moi un raciste."

Disons que le chemin de croix ne fait que débiter pour Ravensburger.

AZIMUTS INFOS

Persévérance : qu'est-ce que c'est ?

Perseverance (mission Mars 2020) est un rover martien de la Nasa qui s'inscrit dans la continuité de Curiosity. Il a été lancé le 30 juillet 2020, à l'intérieur d'une fenêtre de lancement qui s'était ouverte le 17 juillet et fermée le 5 août. Le rover a atterri le 18 février 2021 dans le cratère Jezero, un bassin d'impact de 45 kilomètres de diamètre qu'une rivière a rempli d'eau liquide il y a 3,5 milliards d'années. Aujourd'hui asséché, cet ancien delta n'a évidemment pas été choisi au hasard : l'équipe de la mission est convaincue que ce cratère abrite de nombreux fossiles de micro-organismes, s'ils ont existé bien évidemment.

Perseverance a pour principaux objectifs la recherche directe de signes d'une vie microbienne passée, de collecter des échantillons qui seront récupérés par une autre mission, et de préparer l'arrivée d'une première mission habitée sur la Planète rouge. À la fin de sa mission initiale, le rover américain rejoindra Midway, un site possédant également un environnement d'intérêt pour l'exobiologie et qui offre une grande diversité géologique.

Le choix des instruments de Perseverance tient compte des avancées de Curiosity

À la grande différence de Curiosity dont la mission a consisté, notamment, à démontrer l'habitabilité de son site d'atterrissage, Perseverance a pour ambition de trouver des indices forts de forme de vie passée. Pour cela, il embarque sept instruments scientifiques sélectionnés sur les 58 propositions qu'a reçues la Nasa dont SuperCam, fourni par le Cnes. Cet instrument est conçu pour déterminer la composition chimique et organique des échantillons des roches afin de mettre en évidence les éventuelles biosignatures et les traces d'une vie passée à la surface de Mars.

Cette mission contribuera également à faire progresser nos connaissances sur les possibilités pour les futurs explorateurs humains d'utiliser les ressources naturelles disponibles à la surface de la Planète rouge. Il embarque pour cela une petite unité d'utilisation des ressources in situ qui tentera de produire de l'oxygène à partir du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère martienne.

Perseverance embarque également un système de caméras avec des fonctions inédites sur Mars, comme la possibilité de zoomer à l'intérieur d'une partie de l'image. À son bord, on trouve un spectromètre de fluorescence X avec un imageur à haute résolution et, pour la première fois, un spectromètre ultraviolet Raman (SuperCam). Enfin, un radar à pénétration de sol, capable d'une résolution centimétrique de la structure géologique du sous-sol, est également présent à bord du rover. Le rover embarque aussi deux microphones, dont un - réalisé par l'Isae-Supaéro - qui devrait, pour la première fois, nous faire entendre les sons de la planète Mars.

Avec cette mission, l'exploration de la planète Mars se fera également par les airs ! En effet, aux sept instruments scientifiques à bord du rover s'ajoute le drone-hélicoptère Ingenuity. Ce petit hélicoptère expérimental doit démontrer l'utilité et l'intérêt de disposer d'un véhicule aérien en complément d'un rover ou d'un lander, avec à la clé de probables futurs projets aériens plus ambitieux.

Cette mission donne également le coup d'envoi de la mission de retour d'échantillons martiens de la Nasa et de l'ESA qui se déroulera en plusieurs étapes et s'étalera sur une dizaine d'années. Dans le cadre de cette mission ambitieuse, Perseverance aura pour tâche de collecter plusieurs dizaines de grammes et les loger dans 36 tubes qui seront hermétiquement scellés. Le rover embarque 43 tubes. Si tout se passe comme prévu, ils seront récupérés d'ici la fin de la décennie et envoyés sur Terre en 2030.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugues Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

NATIONALE

PAIX ET SÉCURITÉ AU TICAD 8 À TUNIS

L'approche du Togo en lien avec le développement de l'Afrique présentée par Yawa Tségan

Eric J.

La 8ème conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) a pris fin le weekend dernier dans la capitale de la Tunisie. La transformation de l'Afrique en région de croissance vigoureuse en lien avec la résolution des

Représentant le Chef l'Etat à cette importante rencontre qui a porté essentiellement sur le renforcement du partenariat entre le Japon et l'Afrique et les nouveaux défis du continent, Yawa Tségan, la Présidente de l'Assemblée nationale a évoqué la situation sécuritaire dans la sous-région ouest-africaine qui est une menace

partager l'approche du Togo pour faire face aux vellétés des terroristes dans le Nord du pays et le courage volontaire du Chef de l'Etat et du Gouvernement pour les combattre. "Elle s'inscrit dans la longue tradition du Togo, pays épris de paix, confronté à la recrudescence des attaques terroristes et actes de

duisent une instabilité socio-politique, économique et d'insécurité alimentaire, et obligent les Etats à rechercher les voies et moyens permettant d'endiguer ces fléaux, non seulement par des solutions militaires concertées mais également par le renforcement de la confiance et de la cohésion nationale.

Tségan Yawa a relevé la clairvoyance du Chef de l'Etat qui a anticipé ces actions terroristes à travers une amélioration du dispositif militaire et des capacités opérationnelles des Forces de défenses et de sécurité, ainsi que l'adaptation de la législation relative à la sécurité intérieure. "D'autres actions ont été prises, ayant pour finalité le renforcement de l'inclusion et de l'harmonie sociale, ainsi que la création d'emplois pour notre jeunesse en s'appuyant sur les forces de l'économie avec une forte participation du secteur privé", a indiqué la Présidente de l'Assemblée nationale. Elle relève, à juste titre, que les défis économique et social ne peuvent être relevés sur le continent africain sans la paix et la sécurité, exhortant les partenaires à s'inscrire dans une démarche commune pour



des actions coordonnées en faveur de la paix et de la sécurité. Elle a appelé à une solidarité internationale en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité qui reste un prérequis. "Nous saluons d'une part les initiatives du Japon notamment la "nouvelle approche à la paix et à la stabilité en Afrique" et d'autre part, les diverses initiatives régionales de sécurité collective, telles que l'Initiative d'Accra et la Zone pilote maritime E de la CEDEAO dont le Togo est partie prenante", a-t-elle martelé, faisant écho aux souhaits du Président de la commission de l'Union africaine Moussa Fakhri, qui a plaidé à un financement conséquent à la paix et à

la sécurité sur le continent.

En rappel, la délégation que conduisait la Présidente de l'Assemblée nationale comprenait le ministre du commerce Kodzo Aqédzé et la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins, Mamessilé Aklah ASSIH-AGBA. Il est indiqué que la participation du Togo à ce rendez-vous important se justifie par la volonté des plus hautes autorités du pays de redynamiser sa coopération avec le Japon et d'y tirer le meilleur parti d'autant que le Japon a annoncé une enveloppe de 30 milliards de dollars à disposition des pays du continent africain pour des projets de développement.



problèmes sociaux, la promotion d'une société durable et résiliente et le renforcement de la paix et la stabilité en Afrique.

pour le développement économique et social des pays, dont le Togo.

Les discussions sur la thématique "Paix et sécurité" lui ont permis de

grande criminalité dans les pays du Golfe de Guinée", a-t-elle indiqué. Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, ces attaques terroristes in-

RÉCONCILIATION EN MARCHE AU TOGO

Une centaine d'orphelins, la 1ère vague, reçoit des bourses d'études du HCRRUN

Eric J.

55 filles et 45 garçons constituent la première vague des enfants orphelins dont les parents ont perdu la vie dans les violences politiques de 2005, consécutives aux décès de l'ancien Chef de l'Etat Gnassingbé Eyadéma et aux résultats de l'élection présidentielle qui a suivi. Les différentes commissions d'enquête (Nations-Unies et Koffigoh, LTDH) ont parlé de plus de 100 morts. La Commission Vérité Justice réconciliation (CVJR) créée pour faire la lumière sur les violences politiques de 1958 à 2005 au Togo, dans sa recommandation 49 (la commission propose l'octroi de bourses d'étude aux enfants directement victimes de ces violences...), a indiqué de prendre en compte les orphelins de ces Togolais disparus en leur octroyant des bourses d'étude ou d'apprentissage. « Le HCRRUN, dans l'exécution de sa mission, est arrivé à cette recommandation et a jugé nécessaire de faire le lancement de cette activité », a précisé Awa Nana, la présidente du HCRRUN.

Ainsi, par le biais d'une enquête préliminaire sur toute l'étendue du territoire, une centaine d'enfants, composés de 55 filles et 45 garçons recevront un chèque de prise en charge. Le but de cette enquête est de localiser ces enfants, d'établir leur statut de victime, et/ou l'effectivité de leur liens parentaux avec les victimes directs décédés afin de faire établir et de façon formelle, leur éligibilité à la recommandation 49 de la CVJR. Parmi eux, la jeune Afi, 19 ans environ, dont le père a succombé à des exactions corporelles mortelles dans la préfecture de l'Ogou. La prise en charge de ses études est devenue une casse-tête pour sa maman dont



Mme Awa Nana, Présidente du HCRRUN

les moyens limités n'ont pas permis de soigner les maux d'yeux de sa fille. Elle a dû abandonner les bancs de l'école. « Nous sommes allés trois fois en consultation pour mes yeux et mes maux de têtes. Ils nous ont dit de revenir pour une quatrième fois. Et comme ma maman n'a plus d'argent, on a laissé. C'est comme ça j'ai laissé l'école », raconte la jeune fille qui remercie le HCRRUN et les autorités pour la bourse qu'on vient de lui remettre. Avec ce soutien, elle envisage d'apprendre un métier.

D'une valeur de 21.000 F CFA par mois, la bourse sera octroyée aux bénéficiaires pour une durée de 5 ans. Selon la présidente du HCRRUN, malgré un contexte économique défavorable, le Gouvernement déploie d'énormes sacrifices pour parachever le processus de guérison des plaies et des frustrations consécutives aux violences engendrées par les querelles partisans des Togolais. « Il s'agit d'un pari et ce pari est maintenu grâce au leadership et sens d'anticipation de son excellence, le Président de la

République, Faure Gnassingbé, auquel une fois encore, le HCRRUN et les victimes, par ma voix, expriment leur profonde reconnaissance », a-t-elle dit.

L'ancien Premier ministre Joseph Kokou Koffigoh n'en pense pas moins, lui qui croit que la paix est nécessaire à l'avenir et à l'épanouissement des enfants. Quand les enfants se développent et s'épanouissent, c'est le monde qui devient meilleur, c'est le monde qui se construit. Citant Nelson Mandela, il indique que l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. « Quand vous éduquez les enfants, vous changez le monde et vous rendez le monde meilleur », a-t-il lancé. Il a félicité au passage la CVJR d'avoir pensé à la recommandation 49 qui permet aujourd'hui de pouvoir aider ces enfants orphelins.

Awa Nana a indiqué que cette opération se fera à la veille de chaque rentrée scolaire pour soulager les parents et les familles.

MALADIES NON TRANSMISSIBLES GRAVES

La stratégie régionale de lutte adoptée à Lomé

Faustin W.

A la conférence de presse clôturant la 72e session de l'OMS Afrique, le ministre togolais de la santé Moustapha Midjijawa martelait que les maladies non transmissibles doivent préoccuper les Togolais et les Africains. Indexés hier comme des maladies de blancs, elles touchent désormais les africains.

Selon lui, pendant longtemps, l'idée la plus répandue est que ce qui tue, ce sont les maladies infectieuses, les parasites, les microbes, ce qui n'était pas faux. Grâce à l'hygiène, grâce aux vaccinations, les hommes vivent de plus en plus longtemps. Les européens ont réglé le problème schématiquement des maladies infectieuses. Les africains, eux, ont à la fois les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles. Il est donc préconisé la prévention avec le test d'antigènes de la prostate pour les hommes pour dépister assez tôt le cancer de la prostate qui est le cancer le plus fréquent chez l'homme de sexe masculin. Ce cancer est plus fréquent chez les noirs que chez les blancs, il est plus précoce chez les noirs que chez les blancs et c'est le cancer le plus familial. Quand on prend le cancer du foie, les causes sont l'alcool et l'hépatite virale. Il y a ici un vaccin contre l'hépatite virale B. « Vous voyez qu'il y a des maladies dites non transmissibles mais qui peuvent avoir des origines transmissibles », informe Moustapha Mijiyawa.

De la même façon chez la femme, les deux cancers les plus fréquents, c'est le cancer du col de l'utérus et le cancer du sein. Pour le cancer de l'utérus, il y a aujourd'hui un vaccin inoculé à la jeune fille adolescente. Pour le cancer du sein, il y a l'auto palpation et la mammographie. « Et donc ce qui est évitable, ce qu'on peut prévenir, on a le devoir de le faire », conseille le ministre qui annonce qu'en ce qui concerne les MNT, le 1/3 des plus de 40 ans au Togo est hypertendu. Il est conseillé des activités physiques et sportives pour ce faire.

Le gouvernement togolais saisit la balle au bond.

Hier, en conseil des ministres, le gouvernement a écouté une communication qui vise à solliciter l'autorisation du conseil pour l'instauration de la « journée du sport ». Selon le ministère des sports, le renforcement de la pratique des activités sportives par la population togolaise permettra de prévenir et de maîtriser des maladies non transmissibles notamment l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, les problèmes cardiovasculaires et psychologiques. « A travers l'instauration d'une journée au moins par mois consacrée au sport populaire, le gouvernement exhorte toutes les couches socio-professionnelles de notre pays à pratiquer des activités physiques et sportives afin d'améliorer le bien-être et la bonne santé pour une meilleure contribution au développement du pays », lit-on dans le communiqué.

D'ailleurs, l'ouverture de la 72e session de l'OMS Afrique a été précédée la veille d'une marche ponctuée de courses sporadiques de quelques kilomètres sur les artères du quartier administratif de Lomé par des plus hauts responsables de l'OMS Afrique et des ministres du Togo.

Des chiffres alarmants

Dans la Région africaine, la part de la mortalité liée aux maladies non transmissibles oscille entre 27 % et 88 % de la mortalité totale. Or, comparativement aux autres régions, la Région africaine est déjà confrontée à une lourde charge due aux maladies transmissibles et ce double fardeau grève fortement sa capacité à lutter contre les maladies non transmissibles et à allouer des ressources à cette fin, car l'on assiste à des demandes concurrentes alors que les moyens sont limités. Selon l'OMS, les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer et les affections respiratoires chroniques représentent 70 % de la charge due aux maladies non transmissibles dans la Région.

La mortalité due aux maladies non transmissibles a augmenté au fil des ans

dans la Région africaine. La part des maladies non transmissibles dans la mortalité totale est passée de 24,2 % en 2000 à 37,1 % en 2019. La faible capacité de diagnostic précoce, de prise en charge et de traitement des maladies non transmissibles contribue à l'augmentation de la mortalité due à ces maladies. Le nombre de personnes vivant avec le diabète, qui s'élevait à 19 millions en 2019, devrait atteindre les 47 millions d'ici à 2045, ce qui représente la plus forte augmentation attendue, toutes régions de l'OMS confondues. Plus de 66 % des 120 millions de personnes atteintes de drépanocytose dans le monde vivent en Afrique et seuls 36 % des pays de la Région africaine ont déclaré que leur secteur public dispose des médicaments essentiels dont ils ont besoin pour le traitement des maladies non transmissibles.

La stratégie PEN PLUS comme solution

La stratégie PEN-Plus s'appuie sur l'ensemble OMS d'interventions essentielles pour lutter contre les maladies non transmissibles dans le cadre des soins de santé primaires et complète cet ensemble d'interventions. Le but est d'assurer la prestation de services essentiels de lutte contre les maladies non transmissibles pour alléger le fardeau des maladies non transmissibles graves non traitées dans la population, grâce à des services décentralisés de consultation externe et à une prise en charge intégrée des cas dans la Région africaine.

Il est demandé, entre autres, aux Etats membres d'élaborer, intégrer dans leurs politiques et stratégies nationales de santé et de mettre en œuvre des programmes nationaux complets, intégrés et standardisés fondés sur les protocoles de prise en charge des maladies non transmissibles chroniques et graves, en veillant à ce que les hôpitaux de district disposent des médicaments essentiels, des technologies et des outils de diagnostic dont ils ont besoin pour garantir la prise en charge des maladies non transmissibles chroniques et graves.

PRÉVENTION DE LA TORTURE AU TOGO

La CNDH sur le chantier du renforcement du cadre réglementaire et législatif

Late Pater

Fréquemment, devant les instances internationales en charge de la question des droits de l'homme, la torture et les allégations de sa pratique au Togo sont discutées. Exemple du Comité des droits de l'homme des Nations Unies qui a adopté, le 23 juillet 2021, ses observations finales sur le rapport du Togo, seul pays examiné durant sa 132^{ème} session, en évoquant des sujets de préoccupation et recommandations. Aussi avait-il recommandé au Togo "d'ouvrir une enquête pénale à la charge du parquet sur les allégations de torture subie par les sept victimes concernées, ainsi que par d'autres victimes mentionnées dans le rapport de la Commission nationale des droits de l'homme". Et d'ajouter, par rapport à la torture et traitements cruels, inhumains ou dégradants, que le Togo devrait réviser la définition de la torture prévue dans le Code pénal pour la rendre pleinement conforme à l'article 7 du Pacte ; donner des instructions claires aux responsables des forces de sécurité sur la prohibition absolue de la torture, sa pénalisation et le fait que les auteurs de tels actes seront poursuivis et donner des instructions claires au parquet pour enquêter et poursuivre tout acte de torture ou de mauvais traitements. Récemment, lors du dernier Examen périodique universel, l'un des pays examinateurs a aussi souhaité que le Togo mène, dans les meilleurs délais, des enquêtes complètes sur les actes de torture commis par le passé et faire en sorte que les victimes aient accès à des recours utiles.

C'est dans cet environnement de lobbying et de pression que la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) vient de lancer un chantier : renforcer le cadre réglementaire et législatif de la prévention de la torture au Togo. Dans le concret, il est question d'élaborer un document de plaidoyer vis-à-vis de l'Exécutif. Un appel à candidatures est en cours pour choisir un consul-

tant courant septembre 2022. Celui-ci devra ainsi recenser les textes pertinents internationaux et nationaux en matière de prévention de la torture ; identifier dans la législation nationale les insuffisances en matière de prévention de la torture comparativement aux standards internationaux ; analyser l'impact de la situation actuelle de la législation nationale en matière de prévention de la torture et son incrimination ; proposer des actions et faire des recommandations à l'effet de renforcer ce cadre législatif existant en matière de prévention de la torture au Togo. Le document de plaidoyer sera élaboré en septembre-octobre 2022, validé par les acteurs réunis en atelier et transmis au gouvernement (ministres des droits de l'homme et de la justice) en novembre 2022.

L'initiative est financée par le Fonds spécial du protocole facultatif à la convention contre la torture (Fonds OPCAT) dans le cadre du projet "Projet de renforcement institutionnel et législatif du cadre de prévention de la torture au Togo" mis en place par la CNDH. Elle vient du fait que les préoccupations sont exprimées alors que le Togo, qui a adhéré à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et au Protocole facultatif à la convention contre la torture respectivement depuis le 18 novembre 1987 et le 20 juillet 2010, a prohibé l'usage de la pratique tortionnaire sur son territoire. La volonté de respecter cette obligation s'est traduite, entre autres, par l'adoption de la loi organique du 3 août 2021 modifiant la loi organique du 20 juin 2018 relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme, qui met en place le Mécanisme national de prévention de la torture (MNPT) et l'arrime à la CNDH. Seulement, suite à la visite au Togo en 2014 du sous-comité pour la prévention de la torture des Nations Unies et au troisième passage du Togo devant le



Sronvie Yaovi, Président par intérim de la CNDH

Comité contre la torture, le 29 juillet 2019, il a été également recommandé au Togo d'améliorer la situation des personnes privées de liberté et de renforcer le cadre législatif de leur protection contre la torture.

Selon un rapport périodique soumis par le Togo au Comité des droits de l'homme, le pouvoir de Lomé s'expliquait en ces termes en 2018 : "En ce qui concerne le droit à la vie et l'interdiction de la torture et des autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants (art. 2, 6, 7), le Togo a renforcé son arsenal juridique en ratifiant, le 14 septembre 2016, le 2^e Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort. Suite à la modification apportée à l'article 198 du nouveau Code pénal à travers la loi du 11 octobre 2016, la définition de la torture est conforme à celle retenue par l'article 7 du Pacte et aux standards internationaux. Selon l'article 198 nouveau, "le terme torture désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës physiques ou mentales sont intentionnellement infligées à une personne aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'une tierce personne, des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou une tierce personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce

personne, ou pour tout autre motif fondé sur une discrimination quelle qu'elle soit lorsqu'une telle douleur ou de telles souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou de toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite. Ce terme ne s'étend à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement

de sanctions légitimes, inhérentes à ces sanctions ou occasionnées par elles. La torture est un crime imprescriptible". Les capacités de plusieurs acteurs œuvrant dans le domaine de la lutte contre la torture, à travers le projet Atlas de la torture, ont été renforcées avec l'initiative de Monsieur Manfred Nowak ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture. Depuis l'entrée en vigueur du Code pénal révisé définissant et réprimant la torture, aucune plainte pour torture n'a été enregistrée. En raison du principe de la non-rétroactivité de la loi pénale, on ne saurait inventorier les plaintes antérieures qui avaient reçu la qualification de violences volontaires, comme plaintes pour torture".

MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU TOGO EN 2020

Le Comité de pilotage parle des insuffisances à nettoyer

F. Woussou

A la mi-juin 2022, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo (organe de suivi et de contrôle et cadre de dialogue entre les différents acteurs de la mise en œuvre de l'ITIE, dirigé par le ministre des mines) était en réunion ordinaire pour valider le rapport d'avancement au titre de l'année 2020. Les rapports annuels d'avancement, obligatoires, sont importants pour aider les pays mettant en œuvre l'ITIE à évaluer, de manière critique et objective, les progrès réalisés par rapport aux exigences du processus ITIE. C'était donc le moment de rendre compte des résultats obtenus, des impacts constatés à chaque étape et des mesures correctives mises en œuvre, de révéler les forces et les faiblesses, de parler des performances... Le Comité est arrivé à la conclusion que l'éprouvante année 2020 à cause du Covid-19 n'a pas empêché l'essentiel des activités de la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au Togo. Extraits !!

« La mise en œuvre du processus a rencontré des difficultés budgétaires en 2020. Comme l'année précédente, les ressources allouées pour le fonctionnement et la conduite du processus de la mise en œuvre de l'ITIE n'ont pas été à la hauteur du budget prévu pour la réalisation des activités définies. De plus, les différentes parties prenantes ont vu leurs



Mila Aziablé, Ministre et présidente du Comité de pilotage

activités aussi ralenties par la pandémie de Covid-19 et n'ont pas pu faire aboutir toutes les réformes envisagées pour répondre suffisamment à toutes les exigences de la Norme ITIE. Ainsi, malgré des progrès réalisés depuis son démarrage, l'ITIE-Togo connaît des insuffisances dans la mise en œuvre du processus ITIE. Les insuffisances qui peuvent avoir des impacts négatifs sur le processus de mise en œuvre de l'ITIE sont énumérées ci-après.

Absence de déclarations des données financières par projet : les sociétés ni les entités gouvernementales n'ont pas été en mesure de divulguer les données financières désagrégées par projet. Cette insuffisance ne permet pas de satisfaire pleinement à l'Exigence 4.7.

Absence de publication du rapport d'avancement : les rapports annuels d'avancement de 2018 et de 2019 n'ont pas été élaborés pour être publiés sur le site Internet de l'ITIE Togo.

Politique des données ouvertes : les insuffisances relevées pour réussir la divulgation systématique des données sont, entre autres : l'absence d'un registre des licences ou d'un cadastre minier consultable en ligne, l'absence d'un registre publié en ligne des propriétaires ultimes des entreprises, l'absence d'un aperçu disponible en ligne sur les activités de prospection importantes des substances minières sur le territoire togolais, la ventilation de la production du secteur extractif par région n'est pas publiée, les données fiscales ventilées par entreprise ne sont pas publiées dans les rapports gouvernementaux, aucune publication en ligne des revenus provenant du transport minier, la formule de partage des revenus ainsi que les montants des paiements infranationaux ne sont pas disponibles en ligne, les revenus extractifs imputés dans les recettes de l'état togolais ne sont pas divulgués au niveau du budget de l'Etat de 2017, le détail des dépenses sociales par entreprise extractive n'est pas publié...

Difficulté à réconcilier les transferts infranationaux des collectivités locales : certaines collectivités ne renseignent pas les formulaires de déclarations bien que retenues dans le périmètre de réconciliation par le Comité

de pilotage. **Faiblesse dans la divulgation de la propriété réelle :** certaines entreprises ont du mal à comprendre l'importance de cette exigence et n'arrivent pas à renseigner le formulaire de déclaration sur l'aspect de la propriété réelle, par insuffisance de sensibilisation.

Absence de certaines données : certaines données relatives à l'exploitation artisanale des substances minérales, à la gestion des revenus issus du secteur extractif dans les collectivités territoriales, au genre et à l'environnement ne sont pas abordées. Cette absence d'informations ne permet pas d'appréhender toute la dimension du secteur extractif togolais. Par ailleurs, la diminution de la dotation financière accordée sur le budget de l'Etat continue et ralentit le fonctionnement du Secrétariat technique tout en limitant l'organisation et la prise en charge des travaux des membres du GMP. Une autre faiblesse, est l'insuffisance de financement pour les activités des organisations de la société civile engagées dans la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Ces OSC ont la volonté d'œuvrer pour la réussite de la mission de l'ITIE, mais les moyens ne suivent pas leur bonne volonté. Cette situation a affecté négativement les efforts entrepris pour une meilleure évolution du processus ITIE. Les difficultés énumérées peuvent constituer des freins bien nuisibles à la mise en œuvre de l'ITIE au Togo face aux nouveaux enjeux de la Norme ITIE renforcée ».

A noter que, actuellement, cinquante-cinq (55) pays mettent en œuvre la Norme ITIE composée de sept (7) exigences à satisfaire pour être reconnu : initialement comme «Pays Candidat», puis «Pays Conforme» et désormais pays ayant accompli des progrès satisfaisants à la norme ITIE. Le Togo a démarré la phase de son adhésion à l'ITIE le 14 décembre 2009. Il a été accepté le 19 octobre 2010 comme «pays candidat». Les progrès accomplis après trente mois d'efforts lui ont permis d'obtenir le statut de «pays conforme à la Norme ITIE» le 22 mai 2013.

ALLÈGEMENT DES MESURES SANITAIRES

Heureux les noctambules...avec «pass vaccinal» !

F. Woussou

Voilà plus de deux ans que les Night-Clubs du Togo sont fermés. La situation est due à la survenue de la pandémie de la Covid 19. La traversée du désert vient de prendre fin. Le Gouvernement, par le biais du ministre de la culture et du tourisme, autorise désormais les boîtes de nuit

à rouvrir et à reprendre leurs activités. La décision a été prise compte tenu du ralentissement des contaminations à la Covid 19, souligne-t-on.

En effet, depuis plusieurs mois déjà, les cas positifs au Covid 19 ont drastiquement baissé, une dizaine seulement relevée au quotidien. Par exemple, à la date du 28 Août 2022, Quatorze (14) cas des 522 person-

nes testées sont positifs. Dans les détails, on note dix (10) cas parmi les dépistés : 6 femmes et 4 hommes dans la préfecture de Golfe ; un (01) cas parmi les suspects : 1 femme dans la préfecture de Golfe ; un (01) cas parmi les contacts : 1 homme dans la préfecture de Golfe et deux (02) cas parmi les voyageurs : 2 femmes dans la préfecture de Golfe. Le nombre total de cas actifs est de 138. On est donc loin des centaines de cas observés il y a quelque temps.

La semaine dernière, le conseil des ministres a écouté une communication relative à l'évolution de la pandémie à la Covid-19 au Togo, présentée par le Coordonnateur national de la gestion de la riposte. La communication visait à informer le conseil de l'évolution de la pandémie dans le pays. Cette évolution est marquée par un ralentissement des contaminations qui rend nécessaire une adaptation des actions et mesures de riposte. « Tout en appelant à un maintien de la vigilance et à une adhésion à la campagne de vaccination en cours, le conseil a instruit

pour un allègement des mesures tant sur le plan sanitaire qu'organisationnel », avait indiqué le porte-parole du Gouvernement Akodah Ayéwouadan.

C'est un conseil similaire que le ministre de la culture et du tourisme Pierre Lamadokou lance aux tenanciers de ces boîtes de nuit qui précèdent la présentation d'une preuve de vaccination contre la Covid 19 et le strict respect des mesures barrières avec le lavage et la désinfection systématique des mains. « En cas de résurgence, des cas de contamination, les mesures restrictives seront remises en vigueur », fait savoir le ministre Lamadokou qui invite les responsables des boîtes nuits et assimilées et l'ensemble de la population, au maintien de la vigilance, au respect des mesures barrières et à l'adhésion à la campagne de vaccinale toujours en cours. Voilà qui va réjouir les aficionados des chaudes ambiances nocturnes dans les Night-Club de la capitale et des autres villes du pays.

SUIVEZ-NOUS

pour ne rien rater de la riposte nationale contre le Coronavirus au Togo

covid19.gouv.tg

[@Covid19TG](https://twitter.com/Covid19TG)

#Covid19TG

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS ☎ 111

FOOTBALL/ CHAN 2022 (Q)

La FTF dénonce " des propos lamentables " du sélectionneur des Menas du Niger

Le secrétaire Général de la FTF a dénoncé, lundi, les propos tenus par le sélectionneur national de l'équipe nationale locale du Niger, dimanche, à la suite de la défaite de son équipe face aux Eperviers locaux.

Hervé A.

" Les propos du sélectionneur national nigérien sont lamentables et dénotent de sa méconnaissance des règlements de la CAF en matière d'accueil et de séjour des équipes nationales. Je conçois avec lui que c'est frustrant de ne pouvoir disposer de tout son effectif pour ce match capital, mais à y voir la main des responsables de la Fédération Togolaise de Football, c'est un peu osé. C'est une insulte à nos institutions, notamment l'Institut national d'hygiène qui a toujours fait son travail de façon remarquable", a déclaré Hervé Tété Agbodan au cours d'une conférence presse organisée au siège de la FTF.

Le Secrétaire Général de la FTF a expliqué que l'équipe nationale du Niger n'a pas respecté les règlements de la CAF, notamment en communiquant très tardivement son arrivée et en voulant s'affranchir des règles en vigueur à l'aéroport de Lomé. " Notre comité d'accueil nous a signalé que 18 des 37 membres de la délégation n'avaient même pas rempli les fiches de police en ligne comme c'est le cas, malgré les assurances de leur Secrétaire général. Il a fallu un temps fou aux membres du comité d'accueil pour remplir les fiches à leur place et

permettre aux agents de l'immigration de valider leur entrée sur le territoire togolais", a-t-il ajouté.

Les représailles, la FTF assure qu'elle allait saisir la Confédération Africaine de Football pour renforcer les mesures de sécurité sur le match retour. " Le Bénin est un Etat de droit qui saura faire respecter les règles sur son territoire. Mais nous allons saisir la CAF puisque le sélectionneur nigérien a affiché clairement ses intentions. Il est important que ces comportements soient bannis du football", a conclu Hervé Tété Agbodan.

Battu 1-0 par le Togo dimanche à Lomé dans le cadre du dernier tour aller des éliminatoires du CHAN 2022 sur une réalisation d'Agoro Ashraf à la 56e mn, le Niger a du mal à digérer. Et pour cause : 8 joueurs et l'adjoint Hassane Idé Barkire ont été testés positifs au Covid-19 et n'ont donc pas pu être alignés. A l'issue de la rencontre, le sélectionneur du Mena local, Harouna Doulla, a tapé du poing sur la table et porté de graves accusations.

" Ça a été fait sciemment. C'est des joueurs qui ont été ciblés. Mais je ne dis pas que c'est ça qui nous a fait perdre. Je suis venu avec 25 joueurs, je pouvais gagner avec d'autres. Je pense que c'est dommage. Ce n'est pas l'équipe



togolaise mais les dirigeants qui ont manipulé pour nous mettre dans cette situation... On passe 3 heures à l'aéroport pour des questions de Covid-19 alors qu'on est enregistrés avec nos pass vaccinal. On a rempli ces conditions et on vient nous réveiller nuitamment comme quoi il y a des joueurs à aller confiner!", a pesté le technicien en conférence de presse. Avant de promettre de renvoyer la monnaie de leur pièce aux Togolais samedi à Cotonou (Bénin), lieu du match retour.

" Il faut vraiment qu'on arrête de nous embêter avec le Covid pour venir désta-

biliser ces jeunes. Il y a 8 de mes joueurs qui sont restés, dont 4 titulaires qui devaient démarrer ce match. Mais ils joueront à Cotonou Inchallah. Je vous dis, moi je suis rancunier, oui le pardon ça existe en islam, mais on rendra le coup à Cotonou, je vous préviens", a conclu le Nigérien.

Samedi le 3 septembre, la seconde manche entre Nigériens et Togolais aura lieu à Cotonou au Bénin. Le stade Seyni Koutché de Niamey n'étant pas homologué, les Menas ont dû solliciter le Bénin pour abriter leur match à domicile.

LE TOP 10 DES FOOTBALLEURS LES PLUS PROMETTEURS AU MONDE !

Vinicius Júnior en tête du classement

L'Observatoire du football CIES a dévoilé, lundi, les 250 footballeurs les plus prometteurs dans le monde. Voici le top 10 des grands talents nés en 2000, ou après, parmi 59 ligues.

Alors que le mercato estival est sur le point de refermer ses portes, la 386ème Lettre hebdomadaire a analysé les données InStat sur les performances techniques des joueurs dans le cadre de la méthode Impact Score, nouvellement conçue par l'Observatoire du football CIES, afin de dévoiler les 250 talents les plus prometteurs nés en 2000 ou après, et ce parmi 59 ligues dans le monde.

Plus simplement, le CIES s'est concentré sur différents critères pour déterminer les plus grandes promesses du football mondial. Parmi ces critères, on retrouve notamment le capital expérience, le temps de jeu, le profil technique du joueur mais également les performances récentes sur la dernière année, les performances comparées à leurs coéquipiers ou encore celles comparées à leurs ad-



versaires. Et voici le résultat.

Toutes générations confondues, c'est Vinicius Júnior qui domine ce classement avec un Impact Score de 100. Rayonnant sous le maillot du Real Madrid, le Brésilien de 22 ans devance Sandro Tonali (2000, AC Milan, IS de 94,1) et Joško Gvardiol (2002, RB Leipzig, IS de 94,1), joueur le plus prometteur de sa génération. Derrière on retrouve Vitinha (2000, PSG, IS de 93) et Phil Foden

(2000, Manchester City, IS de 92,8) qui complètent le top 5 alors que Gavi, né en 2004, pointe à la sixième place. Pour le reste de ce top 10, Bukayo Saka (2001, Arsenal, IS de 92,4), grande promesse des Gunners, devance Ferran Torres (2000, FC Barcelone, IS de 91,8), Aurelien Tchouameni (2000, Real Madrid, IS de 91,8) et Jude Bellingham (2003, Borussia Dortmund, IS de 91,5).

Aux portes de ce top 10 global, on

retrouve notamment le nouveau buteur de City, Erling Haaland (2000, 91,3), les Bavarois Alphonso Davies (2000, 90,6) et Jamal Musiala (2003, IS de 90,2) ou encore Illan Meslier (2000, 90,1), portier de Leeds United. Dans le détail, Vinicius Júnior (2000, IS de 100), Bukayo Saka (2001, IS de 92), Joško Gvardiol (2002, IS de 94), Jude Bellingham (2003, IS de 91) et Pablo Gavi (2004 ou après, IS de 93) sont donc en tête par année de naissance. Pour les joueurs nés en 2000, Sandro Tonali et Vitinha Ferreira complètent le podium, tout comme Jurriën Timber et Gonçalo Inácio pour l'année 2001. Les deuxièmes et troisièmes joueurs les mieux classés pour les autres années de naissance sont Piero Hincapié et Eduardo Camavinga (2002), Jamal Musiala et Harvey Elliott (2003), ainsi que Gabriel Slonina et Daniil Khudyakov (2004 ou plus jeunes). Autant de talents capables d'enflammer les prochaines fenêtres de transferts...

FOOTBALL/

Affaire Pogba : la piste de l'extorsion prend de l'ampleur !

Alors que les révélations de Mathias Pogba sur son frère Paul enflamment la presse européenne, M6 apporte de nouveaux éléments. La piste de l'extorsion dont aurait été victime le champion du monde 2018 se confirme...

Si le mercato estival bat son plein, l'affaire Pogba défraie également la chronique en cette fin de mois d'août ! Et pour cause. Dans une vidéo publiée, samedi soir, sur ses réseaux sociaux, Mathias Pogba, le frère de Paul, promettait des révélations exclusives sur le champion du monde 2018 et Kylian Mbappé, attaquant du PSG. À ce titre, une enquête a d'ailleurs été ouverte en France pour des soupçons de tentatives d'extorsion dont se dit victime le milieu de terrain de la Juventus Turin.

Une piste qui semble d'ailleurs prendre de l'ampleur à en croire les dernières informations de M6, confirmées par BFM. Le milieu de terrain international français

(91 sélections, 11 buts) a, en effet, indiqué aux enquêteurs de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) avoir versé des dizaines de milliers d'euros à d'anciennes fréquentations entre mars et juillet dernier. Pour rappel, au cours de différentes auditions, Pogba assurait avoir été piégé par des amis d'enfance et deux hommes cagoulés armés de fusils d'assaut. Selon le champion du monde 2018, la bande lui réclamait 13 millions d'euros et l'a plusieurs fois intimidé depuis, jusqu'au centre d'entraînement de la Juventus de Turin, où il affirme même aux policiers avoir reconnu son frère Mathias Pogba parmi les suspects !

Des révélations de poids, alors que les avocats du joueur avaient dénoncé des menaces et des tentatives d'extorsion au lendemain de la prise de parole de son frère Mathias dans une vidéo. "Les déclarations récentes de Mathias Pogba sur les réseaux sociaux ne sont malheureusement pas une surprise. El-



les s'ajoutent à des menaces et des tentatives d'extorsion en bande organisée contre Paul Pogba. Les autorités compétentes en Italie et en France ont été saisies il y a un mois et il n'y aura plus d'autres commentaires par rapport à l'en-

quête en cours", pouvait-on notamment lire dans un communiqué - rédigé par les avocats du joueur de la Juventus Turin, Yeo Moriba (mère de Mathias et de Paul Pogba) et Rafaela Pimenta, l'agent du champion du monde - relayé par Téléfoot.

BREVES

L'Arabie saoudite se met en quatre

L'Arabie saoudite, pays voisin du Qatar, a annoncé sa décision d'accorder des visas à entrées multiples aux supporters pendant le Mondial de football 2022. Cette mesure exceptionnelle prendra effet 10 jours avant le début du tournoi. Elle durera 60 jours. "Les détenteurs de visa auront le droit d'entrer et de sortir du Royaume plusieurs fois pendant la durée de validité de leur visa", a expliqué le ministère saoudien des Affaires étrangères. Objectif de l'Arabie saoudite : attirer un maximum de supporters étrangers qui feraient le choix de s'installer dans le pays plutôt qu'à Doha, où les hôtels se révèlent peu nombreux et peu abordables. Avec une fréquence nettement augmentée des vols navettes quotidiens entre les deux pays, l'Arabie saoudite espère accueillir 1,2 million de visiteurs à l'occasion du Mondial. Les organisateurs qataris ont par ailleurs expliqué, cette semaine, étudier la possibilité de mettre en place un système de bus entre l'Arabie saoudite et le Qatar pour transporter les fans vers les stades du Mondial.

L'Argentine mène la danse

Selon le directeur général du comité d'organisation du Mondial de football 2022 au Qatar (20 novembre au 18 décembre), Nasser Al-Khater, l'Argentine pointe en tête des pays dont les rencontres de la phase de poule ont été les plus demandées. Au sommet de la liste figure le match entre l'Argentine et le Mexique, prévu le 26 novembre au stade de Lusail, suivi par une autre rencontre de la sélection argentine, face à l'Arabie saoudite le 22 novembre. La FIFA a annoncé la semaine passée que 2,45 millions de billets ont été vendus pour le Mondial 2022, au terme des deux premières phases de ventes. Le Qatar, les États-Unis, l'Angleterre, l'Arabie saoudite, le Mexique, les Emirats arabes unis, la France, l'Argentine, le Brésil et l'Allemagne sont en tête des ventes de billets par pays de résidence. La FIFA doit annoncer fin septembre les dates d'une dernière période de vente des places, pour des billets de la dernière minute, suivant le principe du "premier arrivé, premier servi".

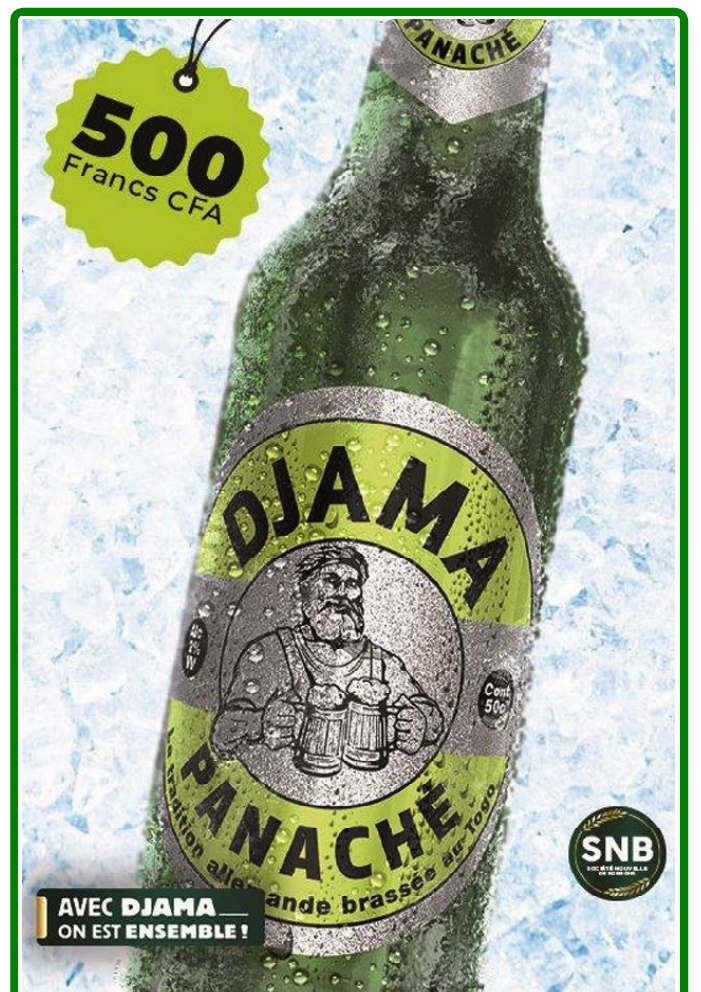
Infantino promet une sécurité très stricte

La promesse vient de Gianni Infantino lui-même : la sécurité au Mondial 2022 au Qatar (20 novembre à 18 décembre) sera particulièrement stricte. Le président de la FIFA l'a expliqué dimanche 28 octobre à San José, au Costa Rica, où il a participé à l'inauguration d'un nouveau terrain de football. "Tous les fans du monde entier sont les bienvenus pour célébrer, faire la fête, regarder les matches, a expliqué Gianni Infantino. Mais si quelqu'un veut venir et créer des bagarres ou autre, évidemment il ne sera pas le bienvenu et nous allons tous être très stricts, car la sécurité de chacun est la chose la plus importante. Nous allons avoir les fans de tous les pays dans la même ville, pas seulement ceux des deux pays qui jouent un match un jour, mais tout le monde sera là tout le temps. Il y a beaucoup de questions qui doivent être examinées en termes de sécurité, d'hébergement, de transport et tous les efforts possibles et imaginables sont faits pour que ce soit une fête pour tous.

Pour les fans de football, ce sera une expérience unique". Selon le président de la FIFA, près de deux millions de visiteurs venus du monde entier feront le voyage vers le Qatar pour le Mondial 2022, soit presque l'équivalent de la population totale de l'état du Golfe (2,6 millions d'habitants).

L'Inde sauve son Mondial

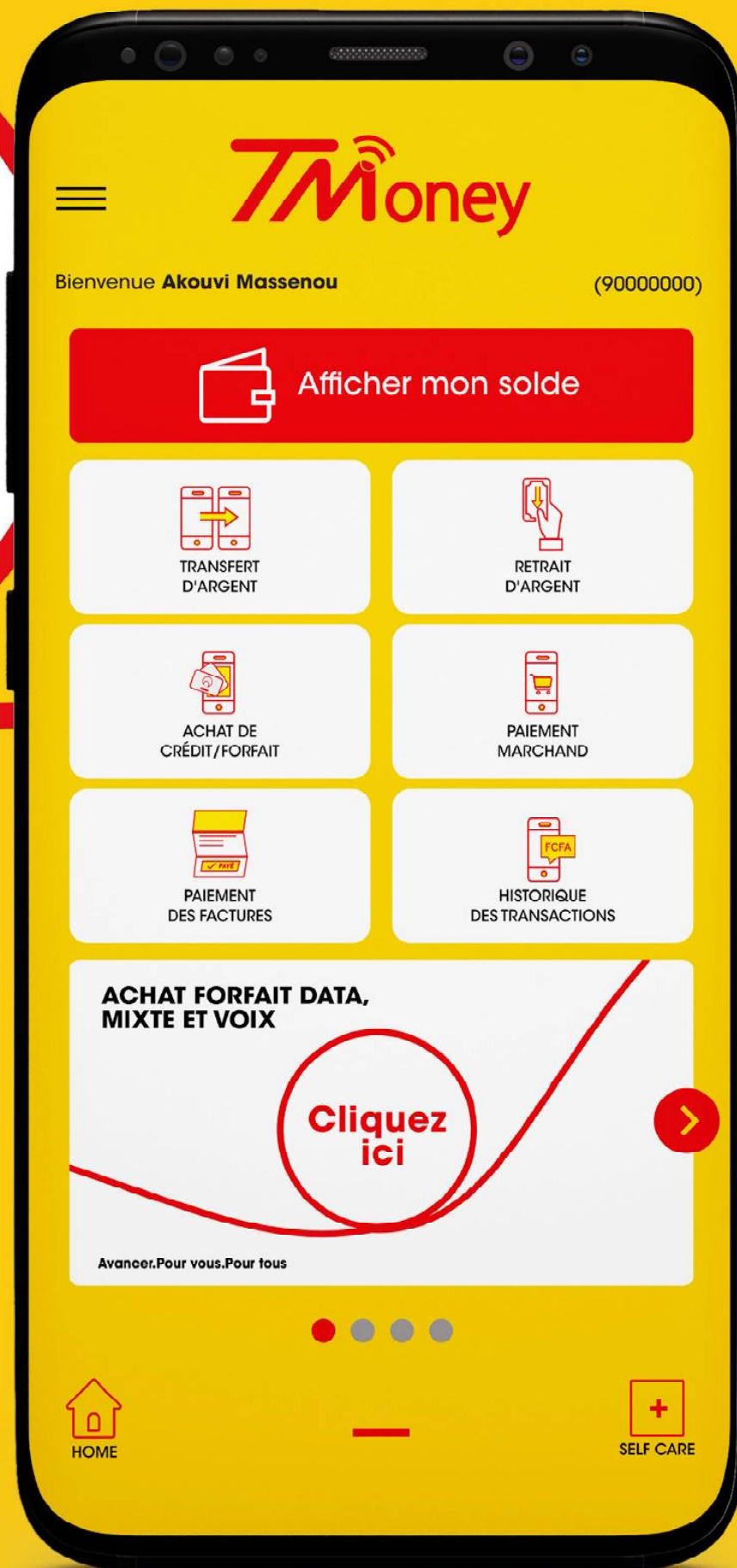
La FIFA a sans doute battu le record de la suspension d'une fédération nationale la plus courte de l'histoire. L'instance internationale a annoncé, vendredi 26 août, la levée des sanctions contre la Fédération indienne de football (AIFF), prononcées seulement dix jours plus tôt. Le Conseil de la FIFA avait décidé, mardi 16 août, de suspendre l'AIFF pour "violation grave" de ses statuts. Il lui reprochait de n'avoir toujours pas désigné un nouveau président, censé prendre les commandes de l'instance en décembre 2020. En mai dernier, la plus haute instance judiciaire indienne a purement et simplement prononcé la dissolution de l'AIFF, nommant un jury de trois personnes chargées d'organiser des élections au plus tard le 15 septembre. Mais selon un communiqué de la FIFA publié en fin de semaine passée, l'AIFF aurait apporté à l'instance internationale l'assurance qu'elle gèrerait de nouveau "toutes les affaires courantes". La réintégration de la fédération indienne sauve surtout l'essentiel : l'organisation aux dates prévues du prochain Mondial féminin des moins de 17 ans (11 au 30 octobre 2022). La FIFA l'a confirmé : le tournoi "aura bien lieu comme prévu".



Tous mes services au bout du doigt ? Clic, Appli TMoney !



TMoney



Téléchargez et utilisez gratuitement l'Appli.

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom

Togo/ "Vacances utiles" 2022 :

Bilan positif selon les organisateurs et les participants

Etonam Sossou

Les rideaux sont tombés sur les activités des centres aérés de vacances ce vendredi 26 août à la maison des jeunes de Lomé. Initiative du ministère du développement à la base, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, il a été question d'aider environ 1235 participants dont 816 filles, à rendre leurs vacances

utiles. Pendant deux semaines les participants ont bénéficié de connaissance en sérigraphie, macramé, art culinaire, cosmétique, décoration de chaussures, audiovisuel, perlage, dessin et initiation à l'informatique.

Selon Yawotse Vovor, Directeur de cabinet représentant Madame le Ministre du développement à la base, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, les centres aérés de vacan-

ces qui s'inscrivent dans le cadre du programme "vacances utiles et citoyennes" jouent un rôle très important dans l'éducation des jeunes enfants et adolescents. "Ils offrent des moments sains de vacances aux jeunes et adolescents et favorisent la découverte et le vivre ensemble. Ce projet transmet des apprentissages multiples et diversifiés et permettent l'acquisition de connais-

ces complémentaires à celles de l'école. C'est donc un échelonnement de l'éducation formelle à l'éducation informelle qui est présenté à nos jeunes et adolescents", a-t-il précisé.

La fin de la cérémonie a été marquée par la visite des stands où sont exposés les œuvres créées par les participants et la distribution de kits scolaires. Les centres aérés de vacances qui ont Démarrées le 11 août dernier sur six sites notamment les maisons et centres des jeunes de



Lomé, Avédji, Togblékopé, Adétikopé, Kara et Dapaong ont pour objectif de permettre aux élèves de mieux préparer la rentrée scolaire.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°713 de LOTO KADOO du 19 Août 2022

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 714^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

En effet, ce vendredi 26 Août 2022, le tirage N°714 de LOTO KADOO a permis de recenser 1 super gros lot de 2.250.000 F CFA auprès de l'opérateur 70344 à Baguida et 3 gros lots de 1.000.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 70241 et 90039 à LOME et de l'opérateur 40044 à KPALIME.

Aussi, nous notons que d'innombrables lots intermédiaires ont été enregistrés sur toute l'étendue du territoire. La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°714 de LOTO KADOO du 27 août 2022

Numéro de base

89 79 86 82 18

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°269 DE LOTO Sam du 20 Août 2022

Le tirage N°270 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 27 Août 2022 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Au titre des gagnants, 04 gagnants de gros lots d'une valeur de 1.000.000F CFA chacun, respectivement auprès des opérateurs 40046 à KPALIME et 60530, 70026, 70224 à LOME.

Par ailleurs, d'innombrables lots intermédiaires ont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°270 de LOTO SAM du 27 - 08 - 2022

Numéro de base

60 20 69 03 28

Numéro bonus

78

ECOLE ALPHA

BACS & PROGRAMMES FRANÇAIS

JOURNÉE CONTINUE À AGOÈ
avec des aménagements.

PRÉPARATION DU DIPLÔME DE TOEFL (ANGLAIS)
À PARTIR DE LA CLASSE DE SECONDE



ALPHA2 AGOE
ALPHA TOKOIN

92 11 11 11

99 11 11 11

www.ecolealpha.com



TCE 2022



**200
Fcfa**

**PROFITE D'UNE
DOUBLE CHANCE
DE GAGNER**

**GAGNE JUSQU'À
500.000 FCFA
AU GRATTEGE !**

**REMPORTE UN SÉJOUR AU
BURKINA-FASO ET JUSQU'À
10.000.000 FCFA
AU TIRAGE**

**RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS,
AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !**

**DATE DU TIRAGE:
14 OCTOBRE 2022**